



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil le 20/01/2014

SFR

Un tract homophobe distribué chez SFR !

L'homophobie n'a pas sa place au travail

Mardi 7 janvier 2014, un tract à caractère réactionnaire et homophobe a été lâchement distribué (de manière anonyme) dans les casiers des salarié-e-s de SFR à Massy.

Si la direction a rapidement réagit en condamnant par mail cette propagande réactionnaire aux seuls salariés du site de Massy, il n'en reste pas moins que, comme dans le reste de la société française, certain-e-s salarié-e-s de SFR sont largement imprégné-e-s des idées portées par la manif pour tous, le printemps français, le groupe de Soral...

Cette distribution est une étape de plus qui est franchie dans cette entreprise. En 2013, un autocollant de la manif pour tous a été collé sur son poste de travail par un salarié puis un article, (posté par un internaute qui se dit salarié de SFR) sur un site d'extrême droite, appelait les salariés à se regrouper.

La CGT dénonce et condamne avec la plus grande fermeté ces idées basées sur la discrimination des minorités, notamment les personnes LGBT (Lesbiennes, Gays, Bi et Trans). La loi autorise désormais les couples de personnes du même sexe à vivre un peu plus comme tout le monde en pouvant se marier et

adopter leurs propres enfants. Il reste pourtant du chemin à parcourir : procréation médicalement assistée (PMA), filiation hors mariage, changement d'état civil pour les personnes trans, ...

La CGT s'est félicitée de l'obtention en 2012 sous l'impulsion de l'association HomoSFère, chez SFR, du congé de parentalité pour tout-e salarié-e en couple avec une personne de même sexe à la naissance ou l'adoption d'un enfant, avant même la loi.

La CGT revendique depuis longtemps une égalité totale des droits, à l'entreprise et dans la vie, pour toute personne, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre. Le fait que ces idées rétrogrades, discriminatoires et excluantes soient diffusées massivement dans l'entreprise constitue un précédent détestable, qui n'a rien à voir avec le nécessaire droit d'expression citoyenne.

La CGT appelle les salarié-e-s de SFR et d'ailleurs, dans toute leur diversité, à ne pas se laisser abuser par des discours d'exclusion, et à se rassembler pour exiger l'égalité réelle, à l'entreprise comme dans la vie.